

DELEGATION DE SIGNATURE

Je soussigné :

M. Michel BAUZA, agissant en qualité de Directeur du Volontariat International en Entreprise (V.I.E.) de Business France, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 930 051,

Donne délégation de signature, conformément à l'article 13 alinéa 6 du décret n° 2014-1571 du 22 décembre 2014 relatif à l'agence Business France à :

M. Aurélien GIRAUD, en sa qualité de Chef de Département V.I.E. de Business France, pour prendre toute décision relative à l'agrément des entreprises au dispositif V.I.E (attribution, refus ou retrait), visée à l'article L.122-5 CSN ainsi qu'aux articles 2 et suivants du Décret n°2000-1159 du 30 novembre 2000 modifié.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Paris, le 08/06/2017



M. Michel BAUZA



M. Aurélien GIRAUD

Précédé de la mention manuscrite
Bon pour Accord